

Yverdon-les-Bains, le 22 janvier 2021

**La Ville trouve un terrain dans le secteur « Aux Isles » pour délocaliser des activités exercées à la rue de l'Ancien-Stand et permettre l'avancement du projet « Gare-Lac »**

**Le développement du projet « Gare-Lac » nécessite la relocalisation de trois entités présentes dans ce périmètre, à savoir CarPostal, le Service des énergies et le Service des travaux et de l'environnement de la Ville. Un terrain propriété de la Ville situé au lieu-dit « Aux Isles » répondrait aux besoins des futurs utilisateurs. La société Travys SA profiterait également de ce nouvel emplacement pour répondre au manque d'espace sur son site actuel.**

La Ville d'Yverdon-les-Bains et l'État de Vaud ont identifié le périmètre « Gare-Lac » comme l'un des sites stratégiques du canton pour développer une offre combinée de logement et d'activités. A cet effet, un plan directeur localisé a été adopté en 2014 par le Conseil communal et approuvé en 2015 par le Conseil d'Etat. Il sera mis en œuvre par l'élaboration de cinq plans d'affectation distincts, dont le premier concerne le site de l'Ancien-Stand, derrière la gare CFF.

Pour assurer la faisabilité du plan d'affectation, trois entités occupant aujourd'hui des surfaces importantes doivent être relocalisées : les dépôts et locaux administratifs de CarPostal, les locaux du Service des travaux et environnement ainsi que les locaux du Service des énergies de la Ville. La relocalisation de CarPostal est également nécessaire en raison du manque d'espace sur le site actuel pour accueillir l'ensemble de la flotte. La société Travys SA est également concernée par cette problématique sur son site du Quai de la Thièle. L'option d'une relocalisation conjointe des deux sociétés a alors rapidement été envisagée.

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en coordination avec le Bureau d'agglomération, a travaillé activement pour trouver une solution de remplacement pour la relocalisation de ces quatre entités. Les recherches se sont concentrées sur des sites déjà affectés en zone à bâtir, afin de s'affranchir des difficultés liées à la création de nouvelles zones et aux surfaces d'assolement. Il en ressort qu'un terrain propriété de la Ville dans le périmètre « Aux Isles » serait idéal pour accueillir ce projet. Ce terrain présente plusieurs avantages : il dispose de l'espace nécessaire pour accueillir ces entités et est situé à proximité immédiate du futur Axe principal d'agglomération. Il est aujourd'hui affecté en terrain de sports (de plein air), mais aucun projet concret en lien avec cette affectation n'y est aujourd'hui envisagé.

La Ville va solliciter le Conseil communal pour l'octroi d'un crédit de CHF 215'000.- pour la réalisation des études de faisabilité et de changement d'affectation nécessaires à la mise en conformité du site afin d'assurer les possibilités d'accueil des quatre entités.

La relocalisation des deux services de la Ville et de la société CarPostal représente un élément-clé de l'avancement du projet « Gare-Lac » pour rapprocher la ville de son lac. Cette solution permettrait aussi à Travys SA et CarPostal de regrouper leurs activités sur un site unique répondant à leurs besoins, tout en gardant leurs installations à proximité de leur centre de fonctionnement, soit la ville d'Yverdon-les-Bains.